

ge & féroce, ne connoissoient encore que les vices de la nature, & ne cultivoient point les vertus de la société. Leur culte, aussi grossier que leurs mœurs, s'adressoit à des idoles qu'ils arrosoient de sang humain, superstition cruelle qui naissoit de leur caractère farouche & le fortifioit. On ne pouvoit les soumettre qu'en adoucissant leurs mœurs, & c'étoit à la religion seule qu'il appartenoit de plier ces esprits inflexibles. Le changement arrivé dans les mœurs depuis la prédication de l'Évangile, garantissoit le succès de l'entreprise. En effet, sur quelque peuple chrétien que l'on jette les yeux, on verra que la loi de Jesus-Christ l'a rendu moins cruel &c. (a)

N'est-il pas douloureux qu'après une *histoire de Charlemagne* aussi bien écrite, par un homme aussi judicieux que M^r. de la Bruère (b), un philosophe dans le moment d'une mauvaise *gaillardise*, soit venu nous donner une énorme rapsodie sur un sujet si bien traité ? Ce n'est pas (il faut se le rappeler sans cesse) qu'on prétende mieux écrire

(a) Le bon luthérien Marquard-Freher, très-peu intéressé à la gloire du plus grand défenseur de l'Eglise romaine, en parle exactement sur le même ton, & l'appelle non pas le vainqueur, mais l'instituteur des nations barbares. *Multarum ferocissimarum gentium non tam domitorem quàm emollitorem & institutorem.* Voyez le J. du 1 Mai 1782. p. 19.

(b) Charles-Antoine le Clerc de la Bruère, secrétaire d'ambassade à Rome, mort le 18 Septembre 1754.